



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL RENFORCÉ : UN DISPOSITIF PARTENARIAL POUR UNE INCLUSION RÉUSSIE

Le dispositif « Accompagnement global renforcé », aussi appelé, ACCOGLO, prend ses racines dans le cadre du dispositif national du même nom. Décliné au niveau du Département, il tire sa force d'une collaboration innovante et inédite entre le Département des Yvelines et Pôle emploi.

Objectif : aborder et remédier dans son ensemble aux freins à l'emploi, que ce soit d'un point de vue social ou professionnel, pour favoriser le retour à l'embauche des demandeurs d'emploi.



Yvelines
Le Département



Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015-2017 : 1 474 200,73 €



Nombre de participants :
3 710 personnes accompagnées



CONTEXTE :

Les cinq années précédant la réalisation du projet, le Département des Yvelines a constaté une augmentation des demandeurs d'emploi et parmi eux, une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA de près de 36%. De nombreuses difficultés viennent semer d'embûches le chemin du retour à l'activité : problèmes en matière de santé, financière, d'inclusion sociale, de logement, de mobilité ou encore de garde d'enfants.

Face à ce constat, le partenariat entre le Département des Yvelines et Pôle emploi a donné naissance au dispositif ACCOGLO qui tire parti des expertises de chacun des deux acteurs institutionnels.

L'innovation réside dans la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé par le binôme, associant l'accompagnement social et professionnel simultanément.



Yvelines
Le Département

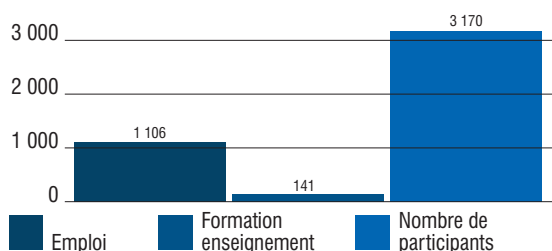
COMMENT ?

1. Les conseillers de Pôle emploi ont la charge de proposer un plan de retour à l'activité aux personnes suivies dans le cadre du parcours Pôle emploi ;
2. En parallèle, les conseillers du Département des Yvelines ont la mission d'identifier les freins périphériques au retour à l'emploi et de trouver des solutions pour les lever ;
3. Accompagnement individuel via des entretiens physiques et téléphoniques ;
4. Si besoin, organisation d'actions collectives pour répondre aux besoins des personnes intégrées dans le dispositif ;
5. Un accompagnement dans le temps d'une durée d'un an, renouvelable 6 mois.

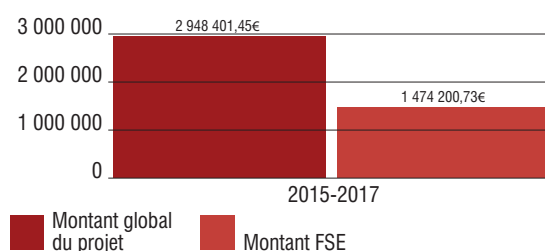
QUELQUES RÉALISATIONS :

- En 2016, 22 travailleurs sociaux du Département des Yvelines étaient dédiés au dispositif ;
- Collaboration avec les partenaires locaux de l'insertion pour une approche globale et multidimensionnelle ;
- Mise à disposition de supports de communication pour les prescripteurs et demandeurs d'emploi ;
- Un dispositif qui porte ses fruits avec 30% de sorties positives en emploi et formation.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/10/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Favoriser l'accès à un emploi durable aux personnes éloignées de l'emploi est une priorité du Département des Yvelines. À la recherche de dispositifs et de solutions innovantes, le Département œuvre chaque jour pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion. C'est pour cela qu'il a tout naturellement souhaité prendre part au dispositif ACCOGLO en collaboration avec Pôle emploi, afin de proposer à son public un nouveau dispositif complémentaire de son offre de services déjà existante.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- une expertise de longue date dans l'accompagnement social et le retour à l'emploi ;
- une approche globale qui prend en compte tous les aspects liés à l'insertion socio-professionnelle pour un retour à l'emploi durable ;
- l'association avec un partenaire clé de l'emploi, Pôle emploi, pour un accompagnement renforcé et porteur de résultats ;
- un partenariat reconnu comme bonne pratique et dupliqué dans d'autres Départements.

CONTACT :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES YVELINES
2, place André Mignot
78 000 Versailles
Tél. 01 39 07 78 78

www.yvelines.fr

